

Comité scientifique

- Christian Bayart, Avocat-associé Allen & Overy LLP
- Stefan Sottiaux, Avocat Stibbe, Professeur à la Katholieke Universiteit Leuven, Professeur invité à l'Université d'Anvers et à l'Université de Gand
- Sébastien Van Drooghenbroeck, Professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis

Langues de travail

Les exposés auront lieu en français ou en néerlandais. Une traduction simultanée sera assurée durant la session plénière, les travaux en atelier et la synthèse des travaux.

Renseignements pratiques

LIEU

Facultés universitaires Saint-Louis, Auditoire 100
43, Boulevard du Jardin botanique – 1000 Bruxelles
Les locaux sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

DATE

Mardi 19 mai 2009, de 9 h à 17 h

INSCRIPTION

Au moyen du bulletin ci-joint

FRAIS D'INSCRIPTION

80 euros

A verser au compte n° 310-0467004-35 des Facultés universitaires Saint-Louis avec la mention «CF 646 Discrimination + le nom de la (des) personnes qui participent»

L'inscription comprend:

- la participation à la journée d'études
- la pause-café et la réception de clôture
- l'ouvrage *Actualités du droit de la lutte contre la discrimination*, publié aux éditions la Charte. Les personnes inscrites bénéficieront d'une réduction pour l'achat de l'ouvrage *De nieuwe federale antidiscriminatiewetten/Les nouvelles lois luttant contre la discrimination*, publié en 2008 par les éditions La Charte

ATTESTATION

Les participants recevront, le jour du colloque, une attestation de participation.
L'Ordre des barreaux francophones et germanophone attribue 6 points de formation permanente à la participation à ce colloque.
Une demande de prise en charge est introduite pour les magistrats auprès de l'Institut de Formation Judiciaire.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Mme Nadine Noël
Boulevard du Jardin botanique, 43 - 1000 Bruxelles
Tel. 02/211.79.58 - fax 02/211.79.97
noel@fusl.ac.be

Chaire interuniversitaire francophone
'Droit et discrimination'



J O U R N É E D ' E T U D E S

Actualités du droit de la lutte contre la discrimination

Avec le soutien du
Fonds d'impulsion à la politique
des immigrés (FIPI)

Mardi 19 mai 2009

Facultés universitaires Saint-Louis

la charte

A affranchir

FACULTÉS UNIVERSITAIRES SAINT-LOUIS
Madame N. NOEL-ADAMS
Boulevard du Jardin botanique, 43
1000 Bruxelles

Le droit de la lutte contre la discrimination est en perpétuel mouvement. Les textes législatifs fédéraux ont subi l'épreuve du contrôle de constitutionnalité de la Cour constitutionnelle; de nouvelles législations ont été promulguées par les collectivités fédérées; le droit antidiscriminatoire européen s'enrichit, ou s'apprête à s'enrichir, de nouveaux prolongements, législatifs et prétoriens; de nouvelles interrogations naissent à propos des concepts d'« action positive » et d'« aménagements raisonnables ». L'ensemble des développements ainsi recensés justifient, par leur ampleur, leur profondeur et – faut-il le dire –, leur complexité, qu'une journée d'études leur soit consacrée. Fruit des efforts conjugués des spécialistes francophones et néerlandophones de la matière, cette journée d'études bilingue fera l'objet d'un ouvrage publié par les éditions la Chartre.

Créée à l'initiative de centres d'études et instituts de recherche de l'Université catholique de Louvain, de l'Université Libre de Bruxelles et des Facultés universitaires Saint-Louis, la Chaire interuniversitaire francophone «Droit et discriminations» a pour objectif de contribuer, par des colloques et des cycles de conférences, à la diffusion de la connaissance du droit de la lutte contre la discrimination dans la sphère universitaire et auprès du grand public. La Chaire bénéficie du soutien financier du Fonds d'impulsion à la politique des immigrants (FIPI).

Le Centre universitaire *Discriminatie- en Diversiteitsrecht* est une initiative des facultés de droit de l'Université d'Anvers et de l'Université de Gand. Ce Centre dispense un enseignement dans le cadre universitaire, ainsi que des formations permanentes orientées vers la pratique, dans les domaines du droit de la diversité et de la lutte contre la discrimination. Il contribue par ailleurs à la recherche scientifique dans les domaines considérés. Le Centre bénéficie du soutien du Gouvernement flamand.

Programme

	Matinée
	SESSION PLÉNIÈRE
	Présidents: Christian Bayart (Avocat/UA) – Sébastien Van Drooghenbroeck (FUSL)
8.30	Accueil des participants
9.00	Allocution de bienvenue , par Yves Cartuyvels, Doyen de la Faculté de Droit des Facultés universitaires Saint-Louis Welkomstwoord , door Yves Cartuyvels, Decaan van de Rechtsfaculteit van de Universitaire Faculteiten Saint-Louis
9.10	Inleiding , door Joëlle Milquet, Vice-Eerste Minister, Minister van Werk en van Gelijke Kansen Introduction , par Joëlle Milquet, Vice-Première Ministre, Ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances
9.30	De arresten van het Grondwettelijk Hof met betrekking tot de wetten van 10 mei 2007 en hun gevolgen , door Dajo de Prins (UA) <i>Les arrêts de la Cour constitutionnelle relatifs aux lois du 10 mai 2007 et leurs suites</i> , par Dajo de Prins (UA)
10.00	Actuele rechtspraak van het Hof van Justitie , door Christian Bayart (Advocaat) <i>Actualité de la jurisprudence de la Cour de Justice</i> , par Christian Bayart (Avocat)
10.30	Pause-café
10.45	Les initiatives législatives européennes , par Sébastien Van Drooghenbroeck (FUSL) et Koen Lemmens (Avocat, VUB, UA, EHB) <i>De Europese wetgevende initiatieven</i> , door Sébastien Van Drooghenbroeck (FUSL) en Koen Lemmens (Advocaat, VUB, UA, EHB)
11.15	Les nouvelles législations en Région Wallonne, Communauté française et à Bruxelles , par Joëlle Sautois (avocate, ULB) <i>De nieuwe wetgeving in het Waalse Gewest, de Franse Gemeenschap en Brussel</i> , door Joëlle Sautois (advocate, ULB)
11.45	De nieuwe wetgeving in Vlaanderen , door Daniël Cuypers (UA) <i>La nouvelle législation en Flandre</i> , par Daniël Cuypers (UA)
12.15	Question-time
PAUSE	
14.00 – 16.00	ATELIER THÉMATIQUE 1: Les actions positives Président: Michel Pasteel (Institut pour l'égalité des Femmes et des Hommes) Criteria voor legitieme positieve actie in de rechtspraak van de hoogste rechtscolleges , door Daniël Cuypers (UA) en Cathy Van Vyve (UA) <i>Les critères de validité de l'action positive dans la jurisprudence des cours suprêmes</i> , par Daniël Cuypers (UA) et Cathy Van Vyve (UA)

Het gebruik van het aanbestedingsrecht ter bevordering van de gelijkheid van kansen, door David D'Hooghe (KUL, Advocaat) en Ian Aernouts (Advocaat)
Le droit des marchés publics au service de l'égalité des chances, par David D'Hooghe (KUL, Avocat) et Ian Aernouts (Avocat)

Les plans de diversité dans l'entreprise en Belgique francophone: opération de marketing ou réel outil de promotion de l'égalité?, par Julie Ringelheim (UCL) et Véronique van der Plancke (UCL, FUNDP, Avocate)
De diversiteitsplannen in de onderneming in Franstalig België: marketingoperatie of effectief middel ter bevordering van de gelijkheid?, door Julie Ringelheim (UCL) en Véronique Vander Plancke (UCL, FUNDP, Avocate)

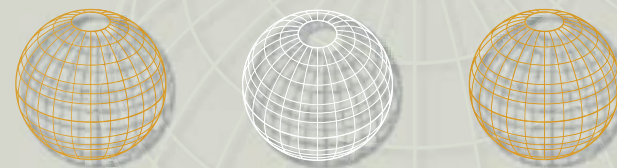
ATELIER THÉMATIQUE 2: Les aménagements raisonnables
Président: Jozef De Witte (Centre pour l'égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme)

Le droit de l'égalité face à la pluralité religieuse : approche comparative des droits américain, canadien et européen, par Emmanuelle Bribosia (ULB) et Isabelle Rorive (ULB)
Discriminatierecht en religieuze diversiteit: vergelijking van de benadering volgens Amerikaans, Canadees en Europees recht, door Emmanuelle Bribosia (ULB) en Isabelle Rorive (ULB)

Les aménagements raisonnables en matière de handicap au sens de la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, par Nathalie Denies (juriste, Centre pour l'égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme) et Véronique Ghesquière (psychologue, Centre pour l'égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme)
Redelijke aanpassingen inzake handicap in de zin van de wet van 10 mei 2007 in de strijd tegen bepaalde vormen van discriminatie, door Nathalie Denies (jurist, Centrum voor Gelijkheid van Kansen en Racismebestrijding) en Véronique Ghesquière (psychologe, Centrum voor Gelijkheid van Kansen en Racismebestrijding)

16.30 – **Slotbeschouwingen**, door Stefan Sottiaux (Advocaat, KUL)
17.00 *Conclusions des travaux*, par Stefan Sottiaux (Avocat, KUL)

17.00 **Réception**



Nom: Prénom: N°:
Profession et/ou Société:
Adresse: Rue
Code postal: Commune:
Tél.: Fax:
Adresse électronique:
Nom de la personne ou de l'entreprise qui effectue le paiement:
Pour les magistrats : grade et/ou fonction:
participera à la journée d'études du 19 mai 2009 sur les Actualités du droit de la lutte contre la discrimination et verse la somme de 80 euros au compte bancaire n° 310-0467004-35 des Facultés universitaires Saint-Louis avec la mention «CF 646 Coll Discrimination + le nom de la (des) personnel(s) qui participe(nt)»;
Date: Signature: